

Note d'intention – Cellule de la participation citoyenne

Dispositif participatif sur le sujet de la sobriété des emballages alimentaires

Adoptée par les membres du CNA par vote électronique¹ : 32 votes pour et 17 abstentions.

Le présent document a pour objectif de présenter le dispositif participatif proposé par la cellule de la participation citoyenne dans le cadre de l'expérimentation de l'ouverture à la participation citoyenne sur la question de la sobriété des emballages alimentaires. Ce travail viendra enrichir la réflexion des membres du groupe de concertation pour produire l'avis et les recommandations.

Les membres du Conseil national de l'alimentation sont invités à se prononcer sur ce dispositif participatif.

1. Contexte de l'expérimentation

- **Le groupe de concertation sur les emballages alimentaires**

Un **groupe de concertation sur le sujet des emballages alimentaires** a été mis en place en février 2020, à la suite d'une saisine interministérielle du CNA sur le sujet. Il est présidé par Dominique Gombert, directeur du COFRAC. Ce groupe est chargé de formuler des recommandations sur les sujets suivants :

(1) la liste des exemptions relatives aux emballages plastiques pour les fruits et légumes prévue par la loi « AGECE » ;

(2) la substitution des contenants alimentaires composés de plastique dans la restauration collective prévue par la loi « Egalim » ;

(3) **la réduction des emballages alimentaires en général (sobriété des emballages).**

L'expérimentation du recours à la participation citoyenne se fera sur ce troisième volet. La mise en œuvre de cette expérimentation fait suite à une décision du CNA plénier et a pour objectif d'enrichir les réflexions du groupe de concertation. L'avis final du CNA ainsi enrichi de la participation citoyenne est attendu pour le printemps 2021 ; afin de s'inscrire dans ce calendrier, les éléments issus de la participation citoyenne seront rendus au premier trimestre 2021.

- **La Cellule de la participation citoyenne**

Cette cellule, pilotée par le secrétariat interministériel du CNA et la Commission nationale du débat public (CNDP) est notamment chargée **d'élaborer le dispositif de participation citoyenne sur la thématique de la sobriété des emballages alimentaires et d'être garante des méthodes.**²

2. Dispositif participatif : les outils envisagés

Le dispositif de participation citoyenne a pour objectif d'enrichir la réflexion des membres du groupe de concertation sur les emballages alimentaires. Il s'agit donc de mettre en place un ou des outils participatifs permettant de **recueillir l'expression de citoyens pour nourrir la réflexion des membres du CNA** sur ce sujet.

La cellule s'est accordée sur les points suivants présentés lors de la plénière du 30 septembre :

¹ Du 10 novembre 2020 au 18 novembre 2020.

² Dont les membres sont : Ilaria Casillo (présidente) ; Marion Bretonnière Le Dû, Margaux Denis, Elora Gendre, Juliette Lebourg (SICNA) ; Dominique Gombert (président du groupe de concertation) ; Gilles Trystram (personnalité qualifiée, CNA) ; Jean Pierre Corbeau (personnalité qualifiée, CNA) ; Joana Janiw (personnalité qualifiée, MTE), Catherine Conil (MTE, CGDD) ; Cécile Fèvre (MTE, DGPR) ; Stéphanie Flauto (MAA, DGAL) ; Isabelle de Guido (MSS, DGS) ; Dominique Champiré (MEF, DGCCRF) ; Régine Fraysse-Boutrais (Anses) ; Pascal Mélihan-Cheinin (CNS). David Prothais d'Eclectic Experience participe à la cellule en tant qu'AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage).

1. l'intérêt de conduire le dispositif participatif en complément des travaux du groupe de concertation ;
2. la nécessité de poser des questions précises aux citoyens ;
3. la nécessité de faire en sorte que les termes du débat soient bien partagés par les citoyens et par les membres du groupe de concertation ;
4. enfin, la recherche d'une complémentarité entre les outils participatifs déployés et les travaux du groupe de concertation.

La cellule souhaite soumettre étape par étape le travail effectué afin d'avancer en cohérence avec les membres du CNA. La cellule souhaite ainsi proposer aux membres du CNA un dispositif participatif constitué de deux outils.

Les outils qui ont été privilégiés par la cellule de la participation citoyenne pour constituer le dispositif participatif sont les suivants :

- **Évènement participatif et collaboratif (appelé « BarCamp »)**

Principe : il s'agit d'un **événement participatif et collaboratif** ouvert au public, au cours duquel des participants sont invités à échanger librement sur une thématique donnée. Ils travaillent en différents ateliers sur les dimensions qu'ils souhaitent traiter pour fournir ensuite leur analyse.

Objectifs : faire émerger les différents points de vue et attentes des participants sur le sujet de la **sobriété des emballages en général** à partir des questionnements ou des sous-thèmes qu'ils auront souhaité aborder.

Modalités : organiser un ou plusieurs « BarCamp », en s'appuyant sur des **collectivités** territoriales pour l'organisation et pour la mobilisation des citoyens, afin notamment de bénéficier d'un ancrage territorial fort.

- **Un atelier citoyen**

Principe : il s'agit de réunir un **panel de citoyens représentatifs de la diversité des citoyens** dans des conditions de délibération idéales sur une question donnée.

Objectifs : aboutir à des **propositions relativement fines sur au moins une question précise** en lien avec la sobriété des emballages de la part des citoyens. Il est proposé que cette question soit relative au vrac. D'autres questions pourront être abordées en fonction du temps disponible.

Modalités : un prestataire sera chargé de constituer un **panel de 20/30 citoyens** selon les critères (notamment sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et niveau de formation, répartition géographique, pratiques de consommation) identifiés par les membres de la Cellule de la participation citoyenne. Ces citoyens recevront en amont de l'atelier un **dossier d'information initial**, validé par la cellule de la participation citoyenne et relu par les membres du groupe de concertation sur les emballages. Ce dossier d'information présente le CNA, un état des lieux non-exhaustif des connaissances sur les emballages alimentaires et la question de leur sobriété. Les citoyens seront ensuite réunis sur **un ou deux week-end(s)**. Un premier temps de l'atelier citoyen sera dédié à la présentation d'informations sur le sujet et d'avis contradictoires avant la mise en débat. Ils seront ensuite invités à débattre et à délibérer sur une question précise : « **Le vrac pour réduire les emballages alimentaires : bonne ou mauvaise idée ?** ».

Le contexte sanitaire incertain que nous connaissons conduit à organiser ces événements en ligne, dans l'objectif de respecter le calendrier établi par le groupe de concertation et d'assurer une participation assez large.

3. [Articulation des outils et éléments de calendrier](#)

La Cellule de la participation citoyenne a tenu à privilégier la mise en place de deux outils afin de répondre à plusieurs objectifs :

- **Diversité** : les processus de recrutement des citoyens étant différents, ils permettent d'associer une diversité de publics, et donc d'attentes et de perceptions de la question traitée ;

- **Complémentarité** : les deux outils proposent différentes focales sur la question de la sobriété des emballages, le « BarCamp » permettant aux citoyens de débattre sur la thématique en général et l’atelier citoyen invitant à réfléchir à une ou plusieurs questions plus précises.

Le/les « BarCamp » devraient se tenir en visioconférence **entre mi-décembre 2020 et mi-janvier 2021**.

L’atelier citoyen devrait se tenir en visioconférence sur un ou deux week-ends **entre mi-janvier et fin janvier 2021**.

Ce calendrier permettra de produire un document présentant les résultats du BarCamp et de l’atelier citoyen qui pourra être transmis au groupe de concertation début février.